



COMMUNIQUE DE PRESSE

Quelques formateurs de l'OFPPT ont organisé ce 7 mars un sit-in devant le siège de la Direction générale de l'OFPPT, à Casablanca.

Ce groupe, qui représente moins de 1% des collaborateurs de l'Office, revendique la révision du statut de ses membres, pour un reclassement dans la catégorie administrative correspondant au diplôme supérieur obtenu, au lieu des diplômes considérés lors de leur intégration en 2011.

L'OFPPT considère pour sa part ces doléances comme étant déraisonnables et contraires aux lois et normes en vigueur, ce qui a été confirmé par les tribunaux administratifs de Casablanca et Oujda dans plus de 53 procès intentés depuis 2011.

Ceci survient dans une conjoncture où l'OFPPT déploie des actions considérables pour reconnaître les efforts de ses collaborateurs, traduisant leur engagement et leur dévouement en faveur du développement de la formation professionnelle, en particulier avec la nouvelle dynamique insufflée par les projets structurants de la nouvelle feuille de route pour le développement du secteur.

Ces efforts se sont couronnés par l'amendement du statut en septembre 2019, ayant permis l'augmentation générale des salaires et des diverses primes, la mise en place de nouvelles indemnités liées à la responsabilité ou aux conditions de travail, l'augmentation du quota de promotion interne, ainsi que la revue des conditions de participation aux opérations de recrutement pour les collaborateurs internes.

Cette dernière mesure a pour objectif de permettre justement aux collaborateurs détenant des diplômes supérieurs de les faire valoir, quand cela correspond à un besoin de l'institution.

Ainsi, depuis l'adoption de ce nouveau statut en 2019, tous les collaborateurs ont le droit de participer aux appels à candidature lancés par l'Office et de concourir avec les diplômes supérieurs dont ils disposent, s'ils correspondent aux besoins et aux pré requis des postes ouverts. La réussite des concours d'accès aux postes en question, implique le reclassement à l'échelle correspondante.

Grâce à cette disposition, plus de 100 collaborateurs ont pu bénéficier d'un reclassement administratif depuis 2019 et ce, dans différentes spécialités.